



Le Valériennois

960, chemin de Milton, Saint-Valérien-de-Milton, QC J0H 2B0 • www.st-valerien-de-milton.qc.ca • Tél. : 450 549-2463

VOLUME 15 - NUMÉRO 10

JANVIER - FÉVRIER 2023

TABLE DES MATIÈRES

Votre conseil municipal	2
Votre équipe municipale	2
Adresses et liens utiles	2
Comment soumettre vos articles	3
Calendriers	3
Mot du maire	2
Procès-verbal du 17 janvier	4-7
Avis aux citoyens	7-8
Bibliothèque	9
FADOQ	11
Cercle de Fermières	11
Société d'horticulture	12
Communauté chrétienne	13
Régie intermunicipale.....	14
MRC des Maskoutains.....	14
Article Verglas	16
Dates importantes	20
Publicité	20

N'oubliez pas que notre piste de **SKI DE FOND** est ouverte du **vendredi** au **dimanche**.

Un énorme merci à tous nos bénévoles, sans qui, ce projet ne pourrait avoir lieu.

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE

**Daniel
Paquette**



CONSEILLER #1

Luc Tétreault

Comité des Travaux publics
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)



CONSEILLER #2

Rémi Tétreault

Comité de sécurité publique
Comité des Loisirs et vie Communautaire
Délégué au Comité d'établissement de l'école Saint-Pierre



CONSEILLÈRE #3

Sophie Côté

Comité consultatif d'environnement et d'embellissement (CCEE)
Comité de bibliothèque
Délégué RIAM
Délégué au Comité de la Rivière Noire (CRN)



CONSEILLÈRE #4

Huguette Benoit

Comité consultatif d'environnement et d'embellissement (CCEE)
Comité de bibliothèque
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)



CONSEILLER #5

Jules Normandin

Comité de sécurité publique
Comité des Loisirs et vie Communautaire
Délégué au Comité de la Rivière Noire (CRN)



CONSEILLER #6

Sylvain Laplante

Comité des Travaux publics
Délégué RIAM

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Caroline Lamothe

Directrice générale

Claudine Morin

Adjointe administrative

Maude Cardin-Courtemanche

Responsable des loisirs

Maryse Viens

Secrétaire comptable

Sylvain Laplante

Directeur et chef pompier

Stéphane Beauchemin

Responsable voirie et travaux publics

Luc Munier

Inspecteur en urbanisme

HEURES D'OUVERTURE:

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h

ADRESSES ET LIENS UTILES

ADRESSES À RETENIR :

BUREAU MUNICIPAL

960, Chemin-de-Milton
Saint-Valérien-de-Milton (Québec)
Téléphone : 450 549-2463
Courriel : administration@svm.quebec
Site internet : www.st-valerien-de-milton.qc.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE

1384, rue Principale
Téléphone : 450 549-2058

BIBLIOTHÈQUE

960, chemin de Milton
Téléphone : 450 549-2463, poste 5

PAROISSE DE SAINT-VALÉRIEN

1375, rue Principale
Téléphone : 450 549-2332

ÉCOLE SAINT-PIERRE

1370, rue St-Pierre
Téléphone : 450 773-1922

BUREAU DE POSTE

1000, rue de l'Hôtel de ville
Téléphone : 450 549-2517

DÉPUTÉ PROVINCIAL :

ANDRÉ LAMONTAGNE

Drummondville : 819 474-7770
Acton Vale : 450 546-3251
Courriel : andré.lamontagne.john@assnat.qc.ca

DÉPUTÉ FÉDÉRAL :

SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY

Saint-Hyacinthe : 450 771-0505
Courriel : simon-pierre.savard-tremblay@parl.qc.ca

LIENS D'INTÉRÊT : TÉLÉPHONE & INTERNET

Sogetel : 1 866 764-3835
www.sogetel.com
Maskatel : 450 250-5050 • 1-877-627-5283
www.maskatel.ca

**RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON
ET DES MASKOUTAINS**
Tél. : 450 774-2350

**COMMISSION SCOLAIRE
DE SAINT-HYACINTHE**
Tél. : 450 773-8401

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (SPAD)

1605, rue Janelle
Drummondville (Québec) J2C 5S5
Tél. : 819 472-5700
Télécopieur : 819 472-1770
Sans frais : 1 855 472-5700
Courriel : info@spad.ca

MRC DES MASKOUTAINS

Général : 450 774-3141
Service d'évaluation : 450 774-3143
Service développement économique :
450 773-4232
Programme de rénovation : 450 774-3159
Patrimoine : 450 774-5026
Cours d'eau : 450 774-3129
Transport adapté : 450 774-8810
Transport collectif : 450 774-3173

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES

«Le Valériennois» est publié au 2 mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou PDF) par courriel à : administration@svm.quebec

POUR PLUS D'INFORMATIONS : 450 549-2463

CALENDRIERS MENSUELS

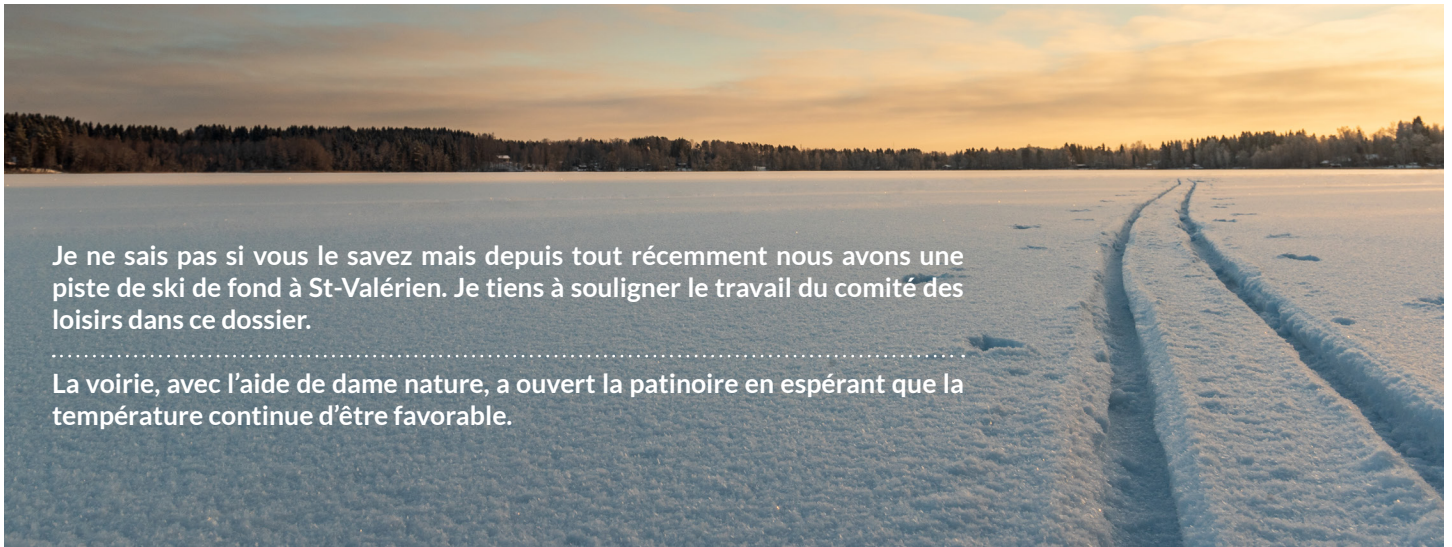
MARS 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	 2	3	4
				MATIÈRES RECYCLABLES		
5	6	7	8	 9	 10	 11
				RÉSIDUS DOMESTIQUES	MATIÈRES ORGANIQUES	HEURE DU CONTE CHANGEMENT HEURE
12	13	 14	15	 16	17	18
		SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL		MATIÈRES RECYCLABLES		
19	20	21	 22	 23	24	25
			PAIEMENT TAXES	RÉSIDUS DOMESTIQUES		
26	27	28	29	 30	31	
				MATIÈRES RECYCLABLES		

AVRIL 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					 1	 1
					MATIÈRES ORGANIQUES	HEURE DU CONTE
2	3	4	5	 6	 7	8
				RÉSIDUS DOMESTIQUES	MATIÈRES ORGANIQUES	
9	 10	 11	12	 13	 14	15
	BUREAU FERMÉ	SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL		MATIÈRES RECYCLABLES	MATIÈRES ORGANIQUES	
16	17	18	19	 20	 21	22
				RÉSIDUS DOMESTIQUES	MATIÈRES ORGANIQUES	
23	24	25	26	 27	 28	29
30	ACTIVITÉ POTAGER			MATIÈRES RECYCLABLES	MATIÈRES ORGANIQUES	

MOT DU MAIRE



Je ne sais pas si vous le savez mais depuis tout récemment nous avons une piste de ski de fond à St-Valérien. Je tiens à souligner le travail du comité des loisirs dans ce dossier.

La voirie, avec l'aide de dame nature, a ouvert la patinoire en espérant que la température continue d'être favorable.

Vous recevrez sous peu le nouveau compte de taxes. Sachez que le conseil a travaillé très fort pour minimiser l'impact du nouveau rôle d'évaluation. Nous avons donc baissé le taux le plus possible et augmenté le nombre de versements. Bien sur nous sommes conscients que cela restera un coût supplémentaire important.

Daniel Paquette,
maire

PROCÈS-VERBAL DU 17 JANVIER 2023

Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-valerien-de-milton.qc.ca sous la rubrique PLAN DU SITE ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 H30 à 12 H et de 12 H 30 à 16 H.

RÉSUMÉ PROJET DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 1384, Principale à Saint-Valérien-de-Milton, le mardi le 17 janvier 2023 à 20 h.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Retirer les points suivants :

- Autorisation de dépense – Classeur – Coordonnatrice aux Loisirs et à la Vie Communautaire
- Autorisation de dépenses – Allocation de dépenses pour l'entretien de la piste de ski de fond

Et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Adopter les procès-verbaux de la séance régulière du 5 décembre 2022, des deux séances extraordinaires du 12 décembre et de la séance extraordinaire du 20 décembre 2022 tels que présentés.

ADMINISTRATION FINANCIÈRE

Approuver la liste des chèques émis, des déboursés directs

et des salaires payés au cours de la période du 1^{er} au 31 décembre 2022 et totalisant un montant de 292 171.47 \$.

Approuver la liste déposée et en autoriser le paiement auprès des fournisseurs, totalisant un montant de 61 283.30 \$; et que la liste des comptes à payer fasse partie intégrante de la présente résolution.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'approbation du fonds carrière et sablière pour un montant de 134 400\$ afin de pourvoir au paiement du capital du prêt 2012-54

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Accepter la nomination des élus responsables des comités suivants :

Nom du comité	Nom des élus
Comité de Sécurité publique	• Jules Normandin • Rémi Tétreault
Comité des Travaux publics	• Sylvain Laplante • Luc Tétreault
Comité des Loisirs et vie Communautaire	• Jules Normandin • Rémi Tétreault

PROCÈS-VERBAL DU 17 JANVIER 2023

Comité consultatif d'environnement et d'embellissement (CCEE)	<ul style="list-style-type: none">• Huguette Benoît• Sophie Côté
Comité de bibliothèque	<ul style="list-style-type: none">• Huguette Benoît• Sophie Côté
Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et de conseil local du patrimoine	<ul style="list-style-type: none">• Huguette Benoît• Luc Tétreault
Délégué Régie Intermunicipal d'Acton et des Maskoutains (RIAM)	<ul style="list-style-type: none">• Sophie Côté• Sylvain Laplante
Délégué au Comité de la Rivière Noire (CRN)	<ul style="list-style-type: none">• Sophie Côté• Jules Normandin
Délégué au Comité d'établissement de l'école Saint-Pierre de Saint-Valérien-de-Milton	<ul style="list-style-type: none">• Rémi Tétreault

Accepter les soumissions suivantes pour la maintenance annuelle des génératrices appartenant à la Municipalité :

- Soumission 16687 de Drumco Energie, Centre Communautaire, au coût de 524.58\$ taxes en sus;
- Soumission 16696 de Drumco Energie, Poste de pompage, au coût de 401.05\$ taxes en sus;
- Soumission 16697 de Drumco Energie, 1365 rue Principale, au coût de 411.76\$ taxes en sus;
- Soumission 16739 de Drumco Energie, 960 chemin de Milton, au coût de 413.30\$ taxes en sus.

Déclarer les 13, 14, 15, 16, 17 février 2023 comme étant les Journées de la persévérance scolaire, sous le thème Nos gestes, un + pour leur réussite, sur notre territoire; D'APPUYER la mission de l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire du territoire de la MRC des Maskoutains une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;

Accepter la demande de la Fabrique de Saint-Valérien-de-Milton afin de citer l'église de Saint-Valérien comme un bien patrimoniale; et attribuer au comité consultatif d'urbanisme le pouvoir d'agir à titre de conseil local du patrimoine afin de pouvoir étudier les demandes reçues en vertu de l'article 127 de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ. C. P-9.002); D'autoriser la modification le Règlement constituant le comité le comité consultatif.

Autoriser le renouvellement concernant l'adhésion de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) 2023 pour la directrice générale, Mme Caroline Lamothe, et ce, au montant de 495\$ taxes en sus.

Demander au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement du Canada et des autorités compétentes pour trouver rapidement des solutions afin de garantir, à coût raisonnable, l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux et cela peu importe l'âge du bâtiment ou d'une composante, l'identification du bâtiment à un inventaire, son statut, sa localisation

ou sa soumission à des règlements visant à en préserver les caractéristiques; De demander à l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ainsi qu'aux intervenants en protection du patrimoine québécois de joindre leur voix en adoptant cette résolution;

La Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton désire acquérir un nouveau logiciel d'activités de sports et loisirs; le Conseil désire ajouter un module au logiciel de compatibilité afin de faciliter le travail du personnel administratif; Autoriser l'acquisition du module « Importation des données provenant de Qidigo » de la Coopérative informatique municipal (CIM) et ce, au coût de 420\$ taxes en sus.

Monsieur Sylvain Laplante se retire de son siège. 20 H 14

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ CIVILE

Accepter la soumission numéro S00333022 de Aréo-Feu au coût de 661.50\$ taxes en sus pour trois (3) supports faciaux pour lunette.

Monsieur Sylvain Laplante reprend son siège à 20 H 14

TRANSPORT ROUTIER

Autoriser la réparation du lampadaire situé au Stationnement de l'église.

Accepter la soumission numéro E2380581 de Franklin Empire pour l'achat de cinq (5) têtes de lumières 56 W au montant de 348.91\$/unité et de quinze (15) lumières au montant de 291.50\$/unité 28W; et autoriser la dépense de 6 132.00\$ pour l'acquisition de nouvelles têtes de lumière telle que budgété.

Accepter la soumission datée du 22 novembre 2022 de la compagnie Sherwin au coût d'environ 2 100\$ taxes en sus pour une pompe à peinture modèle 490pc pro de Graco.;

Accepter la soumission numéro 87401 de Préfontaine au coût d'environ 1 088.55\$ taxes en sus pour l'achat de peinture et des billes de verre pour la signalisation.

Autoriser la dépense d'environ 3 188.55\$ taxes en sus pour l'acquisition d'une pompe, de la peinture et des billes de verre, et ce, tel que budgété en 2023.

Autoriser la dépense de 3 260\$ taxes en sus pour l'acquisition d'un compacteur d'asphalte, tel que budgété en 2023.

Autoriser la dépense de 4 797.95\$ pour l'acquisition d'équipement de coffrage, tel que budgété en 2023.

Autoriser la dépense d'environ 6 501.13\$ taxes en sus pour l'achat de panneaux de signalisation et des poteaux, et ce, tel que budgété en 2023.

Autoriser la dépense au coût d'environ 1 505.00\$ taxes en sus pour l'achat de pointe rotative pour la niveleuse.

PROCÈS-VERBAL DU 17 JANVIER 2023

HYGIÈNE DU MILIEU

Autoriser la dépense d'environ 5 920.00\$ taxes en sus pour l'achat et l'installation d'un débitmètre magnétique.

URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE, COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

La municipalité de Saint-Valérien-de-Milton mandate la firme Infrastructel pour le service d'inspection municipale et environnement;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que monsieur Darwin Suffrard soit désigné pour agir comme Inspecteur en bâtiment et Environnement, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, les fonctions suivantes, et ce, dès le 1^{er} janvier 2023 :

- Fonctionnaire responsable de la délivrance des permis et des certificats relatifs aux règlement d'urbanisme (LAU, art. 119 et art. 63)
- Fonctionnaire responsable de l'application du Q-2,r22 (art. 88)
- Fonctionnaire responsable de l'application du Q-2, r.35.2 (art. 105)
- Conciliateur arbitre désigné pour le règlement des mécontentes visées par l'article 36 de la LCM
- Fonctionnaire désigné adjoint pour l'application du Règlement régional numéro 05-164 relatif à la protection des boisés

Que monsieur Darwin Suffrard soit nommé à titre d'officier pour l'application des dispositions et l'émission des constats d'infraction en vertu des règlements suivants :

- Règlements d'urbanisme : zonage, lotissement, permis et certificat, construction, plan d'implantation et d'intégration architecturales et dérogations mineures ;
- Règlement 2010-34, relativement à la vidange des installations septiques dans les limites de la municipalité
- Règlement 439-85 relativement à l'administration, l'opération, le bon fonctionnement et les rejets dans les réseaux d'égout domestique et d'égout pluvial

LOISIR, CENTRE RÉCRÉATIF, PARC, TERRAIN DE JEUX ET PATINOIRE, CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE

Autoriser le renouvellement à l'Association des Camps du Québec pour l'année 2023 au montant de 175.00\$ taxes en sus.

Accepter la soumission de QIDIGO daté du 20 octobre 2022 au coût de 965.79\$ taxes en sus pour l'acquisition de QIDIGO, logiciel de gestion d'activités de Loisirs, pour l'année 2023.

Mentionner à la MRC des Maskoutains que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton ne souhaite pas adhérer pour l'année 2023 aux Matinées Gourmandes sur son territoire.

ception et l'impression d'une affiche pour la bibliothèque.

Autorisation de dépense – Classeur – Coordonnatrice aux Loisirs et à la Vie Communautaire

Point retiré

Autoriser la dépense au coût de 475.00\$ taxes en sus avec la compagnie Animation Clin d'œil concernant l'heure du conte du mois de février 2023.

Autorisation de dépenses – Allocation de dépenses pour l'entretien de la piste de ski de fond

Point retiré

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT(S) – ADOPTION AVEC OU SANS DISPENSE DE LECTURE

Règlement numéro 2022-209 décrétant les taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice financier 2023

Considérant que le Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton a déposé et adopté par résolution, en séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2022, ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023;

Considérant que le montant des prévisions de revenus est de 4 080 976 \$ et que le montant total des prévisions de dépenses est de 4 080 976 \$;

Considérant qu'en vertu de l'article 244.29 de la Loi sur la fiscalité municipale, une Municipalité locale peut fixer pour un exercice financier plusieurs taux de la taxe foncière générale en fonction des catégories auxquelles appartiennent les unités d'évaluation;

Considérant qu'en vertu de l'article 244.30 de la Loi sur la fiscalité municipale, les catégories d'immeubles sont :

1. Celle des immeubles non résidentiels;
2. Celle des immeubles industriels
3. Celle des immeubles de six logements ou plus;
4. Celle des terrains vagues desservis;
5. Celle qui est résiduelle;
6. Celle des immeubles agricoles ;

Et qu'une unité d'évaluation peut appartenir à plusieurs catégories.

Considérant qu'en vertu des articles 244.1 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale, une Municipalité locale peut, par règlement, prévoir que tout ou partie de ses biens, services ou activités sont financés au moyen d'un mode de tarification ;

Considérant qu'en vertu de l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale, une Municipalité peut fixer par règlement les mo-

Accepter la soumission numéro 36400 de Lettrage Sercost Inc. au montant de 85.50 \$ taxes en sus concernant la con-

PROCÈS-VERBAL DU 17 JANVIER 2023

alités de paiement des taxes et des tarifs pour les services et celle des paiements des taxes et des tarifs en tenue à jour du rôle;

Considérant que le surplus budgétaire à chacun des postes du budget pourra être utilisé à d'autres fins que celui prévu, soit à un autre poste budgétaire ou en capitalisation sur des travaux municipaux;

Considérant que l'avis de motion dûment donné par monsieur Sylvain Laplante lors de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2022 et que le projet de règlement a été déposé;

Considérant que les élus déclarent avoir reçu le projet de règlement 72 heures avant la session conformément à l'article 445 du Code municipal, que les élus confirment l'avoir lu et que dispense de lecture est demandée;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Jules Normandin, appuyé par madame Sophie Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adopter le règlement 2022-209 décrétant les taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice financier 2023.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 20h45.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil. Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil

AVIS AUX CITOYENS

Paiement du compte de taxes

Cette année, les citoyens recevront leur compte de taxes foncières annuelles, par la poste au courant du mois de février. Si un contribuable ne reçoit pas son compte de taxes foncières annuelles, il doit de lui-même prendre l'initiative de communiquer avec la municipalité au 450 549-2463 poste 1 ou par courriel à l'adresse suivante : administration@svm.quebec

Nous vous demandons de favoriser les modes de paiements suivants :

1. Par votre **institution financière** :
 - Le **service de paiement téléphonique ou Internet** en utilisant le numéro de référence (**matricule**) apparaissant sur le compte de taxes.
 - Le **comptoir de service avant la date d'échéance** (avec le coupon détachable)
 - Au **guichet automatique** (en demandant au préalable à l'institution d'intégrer le compte de taxes de la Municipalité de Saint-Valerien-de-Milton à titre de fournisseur payable au guichet)
2. Par **chèque postdaté**, en inscrivant à l'endos du chèque le numéro de matricule
3. Par la **poste**, en inscrivant à l'endos du chèque le numéro de matricule
4. Par le **passer-lettre extérieur** de l'entrée principale de l'hôtel de ville (**chèque seulement**)

Date des versements

1 ^{er} versement	22 mars 2023	2 ^e versement	8 mai 2023
3 ^e versement	22 juin 2023	4 ^e versement	7 août 2023
5 ^e versement	10 octobre 2023		

Règlement 2022-09 taux de taxes

Art.4 : les comptes de taxes annuelles, complémentaires et supplémentaires sont payables en cinq (5)

versements, si le total du compte excède 300\$, s'il est moindre, il est payable en 1 seul versement. Le paiement des taxes en cinq (5) versements sans intérêts est un privilège. Le paiement en retard de l'un ou l'autre des versements aura pour conséquence de priver le propriétaire de ce privilège.

Art.6 Frais d'administration : des frais d'administration de 50\$ sont exigibles et réclamés au tireur du chèque et que le paiement de celui-ci est refusé par le tiré et ce, en sus de toutes taxes ou tarifs ou de tout autres frais décrétés par le présent règlement

De plus, des frais d'administration de 25\$ seront facturés lorsqu'il y a des corrections qui doivent être faites au dossier de taxation, à cause d'une erreur du citoyen (ex. paiement en trop, mauvais fournisseur ou autres.)



AVIS AUX CITOYENS

LA MUNICIPALITÉ A UNE BOÎTE À VOTRE DISPOSITION AU BUREAU MUNICIPAL
AU 960 CHEMIN DE MILTON, MERCI DE VOTRE PARTICIPATION



Cartouches récupérables par la Fondation Mira :

Tous les modèles de marque **Lexmark**,
qu'ils soient d'origines ou recyclés



Les cartouches originales seulement pour:



Cartouches à jet d'encre :



Cartouches non-récupérables par la Fondation Mira :

Les modèles de cartouches **compatibles**
ou **recyclés**. Par exemple :



Les **marques maisons** (par exemple :
Staples ou Grand and Toys, etc.

Les cartouches originales de marque :



Tous contenants de poudre et tubes de
plastique





Voici les nouveautés de janvier 2023. Bonne lecture hivernale.

*** ATTENTION ***

Pour les retours dans la chute de livres, SVP bien vouloir mettre vos livres dans un SAC FERMÉ afin d'éviter de les endommager par le froid car ceux-ci collent dans les parois de la chute. Si les livres sont endommagés nous serons dans l'obligation de vous les facturer.

Merci de votre collaboration.

Line Labonté, responsable de la bibliothèque

Livres jeunesse :

- Mme Canaille et la Bonne Fée	Roger Hargreaves
- Cochon rose	
- Le festin de la forêt Les histoires	
Grat' Grat' à gratouiller!	Christelle Chatel
- Superhéros Bébé requin	Stéphanie Moss
- Les véhicules d'urgence Super Sons	
- Les chiots partent en mission	
Pat'Patrouille	Véronica Wagner
- Lulu et la boîte à malice	Lucie Papineau
- Le carnet de Julie	
Avoir confiance en soi	Julia Gagnon
- Prince Noir	Valérie Ménard
- Chasse est sur le coup!	
Pat'Patrouille	Ivan Pachon
- Quelle frousse!	
Devine qui se cache!	Patcharee Meesukhon
- Ben entreprend sa boîte à lunch	Julia Gagnon
- Ovide en camping	Carrie Weston
- Le chat rouge	Grégoire Solotareff
- Le pirate et le roi	Jean Leroy
- Bruno Quelques jours de ma vie	
très intéressante	Catherine Valckx
- Les sentiments	Céline Potard
- L'incroyable Monde	
des animaux	Alejandro Algarra
- Adibou Mon grand livre	
du corps humain	Françoise de Guibert
- La légende du Wendigo T.3	
Le cœur de glace	Amélie Bibeau

- Roche papier ciseau T.2	
Panique à l'aréna	Catherine Roussel
- Mini Big à moi Lolita Star T.4	Marilou Addison
- Pyjama party	
Cing filles + zero garçon = fun	Richard Petit
- Le livre des légendes	Aude Gwendoline
- Il était une fois T.1	
La plus belle du royaume	Sarah Mlynowski
- Lance et compte T.4	
Avantage numérique	Hélène Gagnon
- 100 blagues T.1	Dominique Pelletier
- Ariol Où est Pétula?	Emmanuel Guibert
- Album Garfield T.52	Jim Davis
- Bone T.2 La grande course	Jeff Smith
- L'univers des schtroumpfs	
Gargamel et les schtroumpfs	Peyo
- Lucky Luke L'évasion des Dalton et	
en remontant le Mississippi	Morris & Goscinny
- Les Légendaires Darkhell T.3	
La sentence des ombres	Patrick Sobral
- Les Mythics T, 14 Avarice	Patrick Sobral
- Louca T.2 Face à face	Bruno Dequier

Livres adolescents et adultes :

- Du hockey pee-wee puis non	
Bienvenue à Rocketville	Danielle Boulianne
- Les 100 T.2 21e jour	Kass Morgan
- International guy T.11	
Rio de Janeiro	Audrey Carlan
- La symphonie du hasard T.3	Douglas Kennedy
- Les échangistes	Sylvie G.

- Là où chantent les écrevisses	Delia Owens
- Close-up T.1	
L'indomptable	Sandre Jane Devreaux
- N'oublie pas la beauté	
du monde	Maude Michaud
- Aux délices de Miss Caprice	Evelyne Gauthier
- C'est le bout de la ...	Catherine Bourgault
- Bad Boys T.1 A la conquête de l'acteur	
fabuleusement séduisant	Valérie Auclair
- Mères sans surveillance	
Jess à la dérive	JoÈve Dupuis
- Voyages, névroses et talons	
plats Marilyn T.2	Marilyn Veillette
- Consumés T.2 Conquis	K. Bromberg
- On n'échappe pas à son passé... encore moins à	
l'amour Marked Men T2	Jay Crownover
- Fallen crest T.4 Qu'on ne s'en prenne	
pas à ceux qui m'aiment!	Tijan
- Les insoumis T.2	
Un amour indomptable	M. Leighton
- L'ancre du dragon T.2	
L'enfer d'Arrow	Chantal Fernando
- Eteignez tout et la vie s'allume	Marc Levy
- Je ne sais pas comment elle fait	Allison Pearson
- Une grâce infinie	Danielle Steel
- Le règne des oiseaux de nuit	Holly Taylor
- Territoires inconnus	Patrice Godin
- Montréal-Nord	Mariana Mazza
- La grande rivalité	
Canadiens Nordiques	Jean-François Chabot
- La 16e séduction	James Patteson
- L'usurpateur	Jorn Lier Horst
- Au premier regard	Lisa Gardner
- Pire que l'éternité	Jocelyne Cazin

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi :	15 h à 16 h 30
	18 h 30 à 20 h
Jeudi :	18 h 30 à 20 h
Samedi :	9 h 30 à 11 h 30

Aucun frais pour devenir membre si vous demeurez à Saint-Valérien.

Prêt maximum : 5 livres
Durée du prêt : 3 semaines
Amende : 0.25¢ / document / jour ouvert



Voici les nouveautés de février 2023. Bonne lecture hivernale.

La prochaine **HEURE DU CONTE** sera le **samedi 11 mars 2023 à 10 h**. Il y aura un conte suivi d'un bricolage.
Réservez votre place au 450 549-2895 ou sur notre facebook.

*** ATTENTION ***

Pour les retours dans la chute de livres, SVP bien vouloir mettre vos livres dans un SAC FERMÉ afin d'éviter de les endommager par le froid car ceux-ci collent dans les parois de la chute. Si les livres sont endommagés nous serons dans l'obligation de vous les facturer.

Merci de votre collaboration.

Line Labonté, responsable de la bibliothèque

Livres jeunesse :

- M.Rigolo	Roger Hargreaves
- L'automne Mon anim'agier	
- Je découvre mes émotions	Catherine Girard-Audet
- Tic-tac, je lis l'heure	
- Trop ... timide!	Danielle Vaillancourt
- Alex et le mystère de Touli	Gilles Tibo
- Un bruit étrange Shopkins	Vanessa Lessard
- La journée spéciale der Pinkie Pie Ma petite Pouliche	Valérie Ménard
- Les nouveaux héros	Valérie Ménard
- Le matériel, c'est essentiel! La Pat'Patrouille	Véronica Wagner
- Une fête pour Fraisinette	Sierra Harimann
- Bleu ou rouge, il faut que ça bouge! Les Bagnoles	Catherine Girard-Audet
- N'importe quoi!	Elise Gravel
- Sur la piste de Jippy! Azuro	Laurent Souillé
- Le loup et les animaux de la montagne	Valérie Gagné
- Au ski!	Marie-Frédérique Poirier
- Mario le magnifique	Mike Leonetti
- Jujube la licorne	Hélène Bernier
- Une girafe trop grande pour aller à l'école	Richard Petit
- Le carré des Gertrudes Mini-Jean et Mini-Bulle	Alexandra Larochelle
- Il était une fois... Si la pantoufle te va T.2	Sarah Mlynowski

- Mon grand livre des dinosaures	Catherine D. Hughes
- 100 blagues T.2	Dominique Pelletier
- BD des entrepreneurs Julie organise un cinéma	Julia Gagnon
- Délicieuses aventures Zelfs T.2	Tristan Demers
- Journal Infime Lou T.1	Julien Neel
- Star à domicile Dad T.4	Nob
- Les elfées T.6	Carrère
- Le petit astronaute	Jean-Paul Eid
- La Ligne Noire NinnT.1	Darlot
- Album Garfield T.54	Jim Davis
- Magic 7 T.1 Jamais seuls	Toussaint
- Les Mythics T.15 Gourmandise	Patrick Sobral
- Louca T.3 Si seulement...	Bruno Dequier

Livres adolescents et adultes :

- Lance et compte T.5 Franc-jeu	Hélène Gagnon
- Il était une fois... Si la pantoufle te va T.2	Sarah Mlynowski
- Selfies et sushis T.1 Comme sur des roulettes	Sophie Rondeau
- Les 100 T.3 Retour	Kass Morgan
- International guy T.12 Los Angeles	Audrey Carlan
- Histoires qui ont du chien	Josée Bournival
- Il était une fois... Manon, Suzie, Flavie	Marie Potvin
- Et que ne durent que les moments doux	Virginie Grimaldi
- A la conquête du clan	Mélanie Couture

- Les derniers romantiques	Tara Conklin
- Winchester T.2 Stephen	Audrée McNicoll
- Les 7 secrets de mon ex T.1	Judith Bannon
- Prémumée insoumise T.1	Judith Bannon
- La vie avant tout T.4 Par monts et par vaux	Michel Langlois
- Les chemins du Nord	Robert W. Brisebois
- Close-up T.2 Inoubliable Josh	Jane Devreaux
- Marilyn T.3 Âmes perdues, soleil et pieds nus	Marilyn Veillette
- Conquis T.2 Condamnés	K. Bromberg
- Marked Men T.3 Parfois les mauvais choix sont les meilleurs!	Jay Crownover
- Fallen crest T.5 Sont-ils réellement faits l'un pour l'autre?	Tijan
- Les insoumis T.3 La douce indocile	M. Leighton
- L'ancre du dragon T.3 Le destin de Marked Men Tracker	Chantal Fernando
- Reckless & real T.0.5 Risqué	Lexi Ryan
- Le crime de Sœur Marie-HosannaClaire Bergeron	
- Mon cri pour toi T.1 Micheline Duff	
- L'auberge des quatre lieux	Richard Gougeon
- Journal d'un amour perdu	Eric-Emmanuel Schmitt
- Il est venu le temps...	Bruno Pelletier
- Famille Royale	Stéphane Rousseau
- Cette lumière en nous	Michelle Obama
- Evasion T.2 Fuir ou mourir	Sylvie G.
- Le pendu	Louise Penny
- Je serai ton ombre	Lisa Jewell

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi : 15 h à 16 h 30
18 h 30 à 20 h
Jeudi : 18 h 30 à 20 h
Samedi : 9 h 30 à 11 h 30

Aucun frais pour devenir membre si vous demeurez à Saint-Valérien.

Prêt maximum : 5 livres
Durée du prêt : 3 semaines
Amende : 0.25¢ / document / jour ouvert



FADOQ
St-Valérien



Assemblée Générale



Le conseil du club FADOQ de St-Valérien vous invite à notre **assemblée générale** qui aura lieu **mercredi le 26 avril 2023 à 17 h**. Un buffet sera servi pour les personnes présentes à l'assemblée. La gratuité du repas sera accordée pour les membres actifs au 26 janvier 2023. Pour les membres actifs depuis le 27 janvier 2023 et non-membres, le coût du repas sera de 17\$. Vous devez confirmer votre présence avant le 19 avril à Murielle 450 549-2248 ou Madeleine 450 549-2064

Au plaisir de vous rencontrer



L'activité des cartes de la FADOQ St-Valérien se terminera **mercredi le 19 avril avec un souper**. Le repas sera gratuit pour les personnes ayant participé à plus de 10 activités de cartes depuis le 14 septembre 2022. Il y aura possibilité pour les personnes n'ayant pas participé à cette activité ou d'avoir participé moins de 10 fois de se joindre à nous, le coût du repas sera 15\$.

Vous devez confirmer votre présence avant le 12 avril à Murielle 450 549-2248 ou Madeleine 450 549-2064



Le Club FADOQ St-Valérien célèbre ses **50 ans** et à cette occasion **un dîner** aura lieu le **dimanche 28 mai 2023** à la salle communautaire de la municipalité. Le repas sera un méchoui porc et bœuf. Une prestation musicale de Mme Marie-Josée Landry accompagnera cet événement.

Coût du repas 50\$/personne vin inclus

Vous devez réserver votre billet avant le 20 mai auprès de: Murielle 450 549-2248 ou Madeleine 450 549-2064

Conseil FADOQ St-Valérien



Cercle de Fermières
de Saint-Valérien

Un gros Merci à la communauté, à nos familles et amis de la part du comité pour vos encouragements.

Ce sont 632 billets qui ont été vendus. Un énorme Merci à Mme Sylvie Poirier de Lingerie Lalonde qui a commandité l'impression de nos billets. Le tirage s'est déroulé au 1384, rue Principale à St-Valérien le 22 janvier 2023 à 13 h en présence du comité et de Mme Poirier qui a fait les chanceux.

1^{er} prix - courtepointe et 2 coussins assortis
(valeur de 650\$)
M. Denis Leclerc

2^{ème} prix - chemin de table tissé
(valeur de 80\$)
Mme Claire Laplante

3^{ème} prix ensemble de 3 bols à micro-ondes
(valeur de 45\$)
M. Robert Leclerc

*** **

La prochaine réunion aura lieu
21 mars 2023 à 19h30.

Nous aurons en début de rencontre Flavie Deslandes, une élève de l'École St-Pierre qui viendra partager avec nous. Touché par la maladie, elle et sa famille veulent faire la différence pour d'autres enfants et leurs familles.

*** **

Vous pouvez suivre nos diverses activités sur notre page Facebook : CFQ S-Valérien de Milton

Pour informations :
Hélène Ouellet 450-793-3222



Conférence horticole « Jardiner en bacs », le 27 mars 2023 à 19 h 15, au Centre communautaire d'Upton (885 rue Lanoie)

La Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » vous invite à sa prochaine conférence, lundi le 27 mars 2023 au Centre communautaire d'Upton. Laissez-vous inspirer pour la belle saison en apprenant davantage sur le jardinage en bacs.

Notre conférencière est Johanne Boucher, copropriétaire de FloreSsens, une entreprise ouvrant ses jardins aux visiteurs et produisant des végétaux. Elle aime partager cette passion de créer de la beauté et de jardiner avec un minimum d'efforts en conférences et en ateliers.

Lors de cette conférence, Johanne Boucher nous entretiendra sur les considérations (pots, terreaux, fertilisation et arrosage, entretien) pour réussir la culture des plantes ornementales annuelles ou vivaces en pots et en bacs. Tendances, suggestions de végétaux et de compositions florales vous seront proposées afin de vous inspirer.

Lors de cette soirée, nous remettons les semences pour le Concours l'Audacieuse
Au plaisir de se rencontrer le 27 mars prochain, à Saint-Liboire!



Conférence horticole « Le potager », le 24 avril 2023 à 19 h 15, à la Salle municipale de Saint-Valérien (1384 Principale)

La Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » vous invite à sa prochaine conférence, lundi le 24 avril 2023 à la Salle municipale de St-Valérien. Planifiez la belle saison en apprenant davantage sur le potager et sa réussite.

Notre conférencier est Normand Fleury, technicien en horticulture, paysagisme, arboriculture et ornithologue... Il est né à Granby en Estrie. Après ses études en horticulture et en paysagisme à Ottawa, il a séjourné plus de 2 ans en Europe pour des stages de perfectionnement. Il a travaillé 25 ans au Jardin botanique de Montréal comme agent technique en horticulture et arboriculture. En plus des plantes ornementales, il s'intéresse vivement aux plantes alimentaires, à la flore du Québec et à l'histoire des jardins. Notre conférencier est la personne tout indiqué pour nous entretenir sur le potager, de sa planification jusqu'aux récoltes! Son expérience diversifiée nous permettra d'en apprendre davantage sur le potager, en ayant une vision globale.

Au plaisir de se rencontrer le 24 avril prochain, à Saint-Valérien!

Est-ce bon à savoir ?
Il faut se le dire ...

Communauté chrétienne St-Valérien



Crédit photo J-Fred Fournier

Le 17 décembre dernier avait lieu la parade de Noël organisée par le Comité de Rassemblement Citoyen de St-Valérien. Notre chorale a eu la chance de participer à l'événement. Merci à Éric Couture pour le prêt de la remorque et Bravo aux choristes qui ont su chanter tout au long du trajet!

♥ Merci à Pierrette, Jacqueline,
Rosaire, Michel et les membres
du conseil de Fabrique

pour l'installation des décorations de Noël.

C'est par leur implication que la magie s'installe dans notre église.



Intentions de messe

mars : ♥ : 2023

Dimanche 12 mars 10h45

Armand & Germaine Bernier X Réjean Bernier
Flora Boileau X la succession
Gabriel Marquis X la succession
Lucille Roy Désourdy X assistance aux funérailles
Marcel Brunelle X la famille
Monique Vanasse X Famille Lacharité
Marcelle Lambert X assistance aux funérailles

Dimanche 26 mars 10h45

Fabien Lacharité X Jacqueline Lacharité
Jaime Cardenas Grimaldo X Silvania Rosa Cardenas Mendez
Léontine Thuot & Marcel Brunelle X La famille
Lucille Caouette X assistance aux funérailles
Jules Dépôt X la succession
Lise Bernier X assistance aux funérailles
Jean Casavant X assistance aux funérailles



Lampes du sanctuaire

Semaine du 5 mars Thérèse Robitaille
Semaine du 12 mars Agathe & Yves Lambert
Semaine du 19 mars Jacqueline & Michel
Semaine du 26 mars Nicole Leclerc



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

ADOPTER DES HABITUDES ÉCORESPONSABLES AU BUREAU

FAVORISE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

PROLONGE LA DURÉE DE VIE DES SITES
D'ENFOUISSEMENT TOUT EN RÉDUISANT
LA QUANTITÉ DE MATIÈRES QUI Y EST
ACHEMINÉE

RÉDUIT LA DÉFORESTATION ET
L'ÉPUISEMENT DES MATIÈRES PREMIÈRES

APPORTER SES BREUVAGES ET REPAS
DE LA MAISON, DANS DES CONTENANTS
RÉUTILISABLES



APPORTER LES STYLOS ET
MARQUEURS USAGÉS DANS UNE
PAPETERIE QUI LES RÉCUPÈRE



IMPRIMER SEULEMENT LES
DOCUMENTS NÉCESSAIRES ET,
IDÉALEMENT, EN RECTO-VERSO



RECHERCHER LES FOURNITURES
FABRIQUÉES DE MATIÈRES RECYCLÉES

RECYCLER LE PAPIER À MAIN



COMME À LA
MAISON !

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?
VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER :
www.riam.quebec
450 774-2350



PARRAINAGE
CIVIQUE
DES MRC D'ACTON ET
DES MASKOUTAINS

CRÉATEUR D'AMITIÉ

AVEZ-VOUS OU CONNAISSEZ-VOUS
QUELQU'UN QUI A 3 HEURES PAR
MOIS À INVESTIR DANS UNE
NOUVELLE AMITIÉ ?

DEVENIR PARRAIN OU MARRAINE
C'EST ÊTRE UN AGENT DE
CHANGEMENT POUR LA SOCIÉTÉ !

PARRAINAGE CIVIQUE RECHERCHE
ACTUELLEMENT 10 BÉNÉVOLES
DE LA RÉGION AFIN DE PARTAGER
DES INTÉRÊTS COMMUNS ET DES
ACTIVITÉS PLAISANTES AVEC UN
NOUVEL AMI. DE L'ISOLEMENT SERA
AINSI BRISÉ ET VOUS FAVORISEREZ
LA PARTICIPATION SOCIALE D'UNE
PERSONNE MARGINALISÉE PAR SES
LIMITATIONS.

DANS LE PLAISIR ET LA CHALEUR
HUMAINE, PRENONS LE TEMPS DE
BÂTIR UN MONDE PLUS ACCESSIBLE
POUR TOUS !

CONTACTEZ-NOUS AU 450 774-8758
parrainagecivique.org



ALUS Montérégie : les municipalités et les producteurs embarquent

Depuis 2016, une centaine de fermes d'ici participent au Programme ALUS Montérégie en mettant en place de nouveaux aménagements produisant des biens et services écologiques sur leurs terres.

Les types de projets sont variés et nombreux : plantation de différents types de haies, aménagement de bandes élargies, reboisement, fauche retardée et bien plus encore.

Au fil des ans, ces entreprises agricoles ont reçu une rétribution monétaire totale de 106 000 \$ pour leurs actions.

Chaque année, l'UPA de la Montérégie rend hommage aux participants du programme ALUS. Dans la grande région maskoutaine, six entreprises agricoles ont reçu des bourses en décembre dernier.

- Bernard Beauchemin - Ferme Beauchemin et Morin à Saint-Simon
- Antoine Beauregard et Josée Roy - La fille du Roy à Sainte-Marie-Madeleine
- Sophie Brodeur et Rémi Taillon Ferme Brotail à Saint-Dominique
- Sylvain Chabot - La Ferme G. Chabot à Saint-Damase
- Justin Beauregard - Les Productions B.J.F. à La Présentation
- Thomas Guentert - Ferme Guentert à Saint-Simon

À la grandeur du territoire de la MRC les Maskoutains, sept municipalités ont accepté de collaborer à ALUS Montérégie, avec un engagement financier sur les trois prochaines années.

Le syndicat de l'UPA de Vallée maskoutaine et l'Union des producteurs agricoles de la Montérégie désirent remercier sincèrement les élus des municipalités de Saint-Barnabé, Saint-Hyacinthe, Saint-Pie et Sainte-Marie-Madeleine pour leur précieuse collaboration.



Dans l'ordre habituel, Bernard Beauchemin, de Saint-Simon; Antoine Beauregard et Josée Roy, de Sainte-Marie-Madeleine; Sophie Brodeur et Rémi Taillon Ferme Brotail, de Saint-Dominique; Jennifer Loschiavo, d'ALUS; Julien Pagé, de l'UPA Montérégie); Louis-Philippe Péloquin, du port de Montréal, partenaire financier et Simon Giard, préfet de la MRC des Maskoutains.

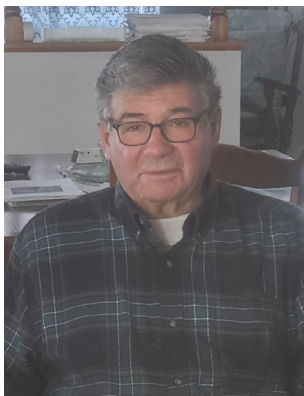
LA CRISE DU VERGLAS

Suzanne Normandin

Le temps des fêtes 2022 a ramené à notre mémoire tout un souvenir quand des milliers de personnes ont vu leur électricité coupée à quelques heures du réveillon. Ce souvenir, c'est la Crise du verglas qui a eu lieu il y a déjà 25 ans et, même après un quart de siècle, ceux qui ont vécu cette période qui les a plongés dans le noir et le froid s'en rappellent toujours. C'est le pire cataclysme naturel que le Québec ait connu. Dans la zone la plus touchée, qu'on appelle le « triangle noir », certains sinistrés ont été privés d'électricité durant cinq semaines. Saint-Valérien n'y a pas échappé et ses résidents en furent privés de 19 à 32 jours !

Dans les premiers jours de janvier 1998, au retour du congé des fêtes, la pluie verglaçante s'abat sur certaines régions du Canada, allant de l'Est de l'Ontario jusqu'au Nouveau-Brunswick. Il en tombe plus de 105 millimètres dans les régions les plus touchées. Le mardi six janvier, aux premières heures du matin, plusieurs Valériennois affirment avoir vu dans le ciel des lumières bleutées, témoignant par-là que des générateurs ont explosés. Rapidement dans la province, des centaines de milliers de personnes sont privées d'électricité. Le paysage féérique, avec ses arbres et autres objets couverts de glace, se transforme rapidement en un panorama catastrophique lorsque ces mêmes végétaux ploient littéralement sous le poids de la glace.

Le lendemain, 72 pylônes s'effondrent entre Boucherville et Saint-Césaire et, 24 heures plus tard, les poteaux électriques, entraînés par les fils, cassent et tombent au sol. Michel Daviau, alors maire de la municipalité, se rappelle encore ce difficile moment : « Au départ, on pensait que ça allait revenir vite. À l'époque, j'étais en production laitière alors je me suis affairé rapidement à l'installation de génératri-



Michel Daviau, maire au moment de la Crise du verglas.

ces à mes bâtiments puis je me suis occupé d'en trouver pour le bureau municipal, la caserne et pour le centre communautaire. Il en fallait une aussi pour la résidence des personnes âgées : même si c'était privée, on devait se préoccuper de nos aînés. Des citoyens sont allés jusqu'au Lac Saint-Jean pour aller les chercher; c'était rapidement devenu une denrée rare. Celle qui se trouve à la municipalité aujourd'hui avait été louée avec option d'achat alors elle ne nous a pas couté trop cher.



Sylvain Laplante, chef de la brigade incendie.

Je demeurais en communication constante avec le chef des pompiers, Sylvain Laplante. Deux jours plus tard, en sortant de la maison pour aller voir les animaux à l'étable, j'ai vu les poteaux tomber, un à un, jusqu'au bout du rang. Là j'ai paniqué. Je me suis dit que la fin du monde était arrivée! Je suis monté au village en contournant parfois des poteaux tombés sur la route. Tout le réseau hydroélectrique s'était effondré dans la municipalité. Avec une telle situation, pas facile d'être optimiste pour une date de retour à la normale !

Arrivé au village, j'ai convoqué tous les pompiers qui travaillaient sans relâche, certains pas loin de 24 heures sur 24! Je leur ai dit : « Là c'est grave. Vous allez vous relayer et faire deux équipes sans quoi vous allez tous mourir à la tâche. Prenez un break! » Jean-Paul Gingras relayait Sylvain Laplante mais ils faisaient souvent plus de douze heures par jour. On a eu la chance de ne jamais perdre la communication; la ligne téléphonique était tombée au coin du 10^e Rang et du chemin Upton, mais les pompiers ont pris des morceaux de bois et des pierres qu'ils ont mis de chaque côté des fils pour en faire un petit ponceau. »

Une fois les poteaux effondrés, les mesures d'urgence ont rapidement été décrétées : des soldats de l'armée se sont installés au garage municipal pour aider la population et faire la tournée de la municipalité la nuit, afin de monter la garde. Le premier ministre Lucien Bouchard et son ministre de la Sécurité publique Bernard Landry se sont engagés à prendre tous les moyens afin qu'il n'y ait pas de perte de vie humaine et ont envoyé dans les municipalités touchées deux policiers afin d'assurer la sécurité des citoyens. La municipalité avait un plan des mesures d'urgences et c'est Manon Girardin, alors directrice-adjointe, qui le gérat : « Le bureau municipal est devenu l'endroit où on se rendait pour recevoir les informations et les recommandations du ministère de la Sécurité publique. Madame Bessette et moi, on s'occupait des communications avec les responsables des différents

PORTRAIT DES GENS DE CHEZ NOUS

ministères comme au moment où on a ouvert le centre d'hébergement afin d'avoir du matériel, des lits et, bien sûr, des aliments. Il fallait l'organiser d'abord et gérer ensuite les arrivages de nourriture acheminés à la salle où les fermières cuisinaient des repas dignes d'un restaurant 5 étoiles ! Il y avait aussi du bois de chauffage qui arrivait de différents endroits de la province et les gens pouvaient venir en chercher; les soldats de l'armée et des bénévoles aidaient à sa distribution. La municipalité de Sainte-Brigitte-de-Lanoraie, où les gens n'étaient pas pris avec le verglas, était jumelée à la nôtre et nous faisaient parvenir diverses choses qu'on ne trouvait plus ici et on veillait à la coordination de tout cela. On demeurait en contact avec la Sécurité publique et la Croix rouge qui s'informaient de nos besoins. Il fallait aussi compiler toutes les dépenses et les achats parce qu'à la fin du verglas, nous devions avoir conservé toutes les pièces justificatives comme les factures et les heures de travail pour vérification auprès du ministère. »



Un pylone effondré. (source : Hydro Québec)

Pour mettre sur pied le Centre d'hébergement, on fait appel à Julie Roy, alors présidente du Cercle de Fermières. « Quand on m'a rejointe, je venais à peine d'arriver chez ma belle-fille à Sainte-Julie. La municipalité voulait quelqu'un pour mettre sur pied et coordonner un centre d'urgence. J'ai rapidement trouvé de l'aide parmi les membres : Claudette Turpin, Linda St-Jacques, Lucille Laplante et son mari ne sont que quelques-uns de toutes ces personnes généreuses de leur temps qui ont mis la main à la tâche. Monique Martin, qui avait des obligations sur la ferme, nous préparait de délicieux desserts tous les jours. Avec l'aide de nombreuses personnes qui mettaient toutes la main à la pâte, on préparait les déjeuners, diners et soupers. On faisait des soupes de toutes sortes et des mets traditionnels. Bien souvent, on servait jusqu'à 300 repas par jour.

La marchandise était acheminée à la salle communautaire. C'était une vraie fourmilière là-dedans et chacun savait ce qu'il avait à faire : décharger, ranger et dresser un inventaire pour permettre la planification des repas. L'entreprise Oly-

mel nous a aussi donné beaucoup de nourriture. On composait des menus avec ce qu'on avait et s'il manquait quelque chose, on n'allait dans les épiceries de la municipalité. Quand on s'est installées, il a fallu s'organiser; il n'y avait pas assez de chaudrons, de gros ustensiles ou des pilons à patates alors on allait en chercher dans nos maisons. On pouvait compter sur la générosité de tout le monde pour le bon fonctionnement du centre. Le curé Georges Benoit était présent et s'occupait des gens en détresse ou bien de ceux qui avaient simplement envie de jaser. Nous étions une grande famille d'aide et de survie. Les lieux étaient surveillés 24 heures sur 24 parce qu'il y avait toujours des pompiers et des soldats qui venaient prendre leur repas avant de retourner à leurs tâches.

Nous étions un refuge pour le coucher, mais très peu de gens ont utilisé ce service; la plupart avait leur poêle à bois dans leur maison. Pour ma part, j'ai vécu à la salle toute la durée du verglas; une douche avait été installée dans la salle de bain des hommes. Le soir, on nettoyait et le matin, je me levais tôt pour préparer les déjeuners. »

Noëlle Jodoin, alors conseillère municipale, participe à la mise sur pied du centre d'urgence : « J'ai été là au départ, mais je dois te dire que ça roulait très bien; Julie savait où est-ce qu'elle s'en allait et elle était entourée d'une excellente équipe de bénévoles. Après mon travail, je me rendais sur place pour voir les besoins et il m'est arrivé d'aller aux commissions quand il manquait des choses. La Caisse populaire a continué de fonctionner pendant toute cette période; on avait une génératrice qui alimentait notre service informatique, mais comme elle n'était pas assez forte pour tous nos besoins, on travaillait avec nos manteaux sur le dos. Je me rappelle qu'on avait coupé nos gants de façon à pouvoir se servir de nos doigts ! »

Comme la Caisse, le bureau de poste continue d'offrir les services mais, faute de génératrice, il est installé à la salle municipale, dans la partie du salon funéraire, afin de pouvoir y classer le courrier avant que le facteur, Denis Lalumière, n'en fasse la distribution à travers la paroisse. C'est à cet endroit que les gens du village viennent chercher leur courrier et pour eux, c'est aussi une occasion de faire un peu de social afin de prendre des nouvelles!

Le bureau municipal, dans le but d'aider les citoyens, ouvre ses portes en tout temps et Huguette Benoit fait partie des employés qui permettent cela. « Mon horaire était de quatre heures à minuit. D'autres faisaient de minuit à huit ou la fin de semaine. Ça m'est arrivé de faire de quatre heures à huit heures le lendemain pour dépanner. Je recevais les appels ou bien j'accueillais les citoyens qui venaient au bureau; certains avaient des plaintes à formuler, d'autres n'avaient plus d'éclairage ou éprouvaient des difficultés soit avec l'eau ou leur génératrice. On avait même des vols de génératrices sur

les galeries ! Je recevais les demandes et je « dispatchais » aux pompiers ou aux soldats de l'armée. Comme je terminais mon quart de travail à minuit, il m'est arrivé souvent de revenir au bureau dans la journée pour aider à la distribution des chèques. »

« Au début de la deuxième semaine de la crise du verglas, raconte Michel Daviau, le gouvernement a mis sur pied un programme d'assistance et a envoyé des allocations de subsistance à toutes les familles sous forme de chèque de 70\$ par personne, par semaine. Les chèques étaient signés par le ministre et par deux fois, très tard en soirée, j'ai accompagné les employés de la Brinks à la Caisse populaire. Chantal Rousel ouvrait la voute pour y déposer les chèques « en blanc » ! C'était assez impressionnant ! La distribution s'est bien déroulée. Je passais la majeure partie de mes journées au village, entre la salle communautaire et le bureau et si les filles avaient des pépins avec la remise des chèques, elles disaient aux gens : « Allez voir monsieur le maire ! ». Les cellulaires étaient rares à l'époque, mais le mien sonnait même la nuit ! À partir du moment où tu décrètes les mesures d'urgences, tu as le droit de tout faire, mais j'ai décidé de faire entériner par le conseil toutes les décisions que j'avais prises. Parfois, il fallait prendre des décisions rapidement, la santé des gens était en jeu, tout comme leurs besoins. C'est demeuré un travail d'équipe. »

Du côté des commerces, il faut rapidement trouver des solutions si on ne veut pas perdre les aliments périssables et indispensables aux gens. Léopold Touchette avait alors le *Dépanneur Chez Léo*, chemin Milton : « J'avais une génératrice ici mais je ne la trouvais pas assez forte pour tous les frigidaires et congélateurs du magasin. Je m'en suis procuré une autre et j'ai envoyé la mienne à Fernand Paquette. L'achalandage était toujours aussi grand. L'approvisionnement se faisait de la même façon, mais des articles ont fini par manquer assez vite. Je me rappelle que ma fille Christiane était venue me porter des chandelles de Québec; il n'y avait pas de verglas là-bas. » Les commerces essentiels comme les épiceries, le dépanneur et les postes à essences ne déroutaient pas : en plus de servir les clients, ils doivent s'assurer en tout temps du bon fonctionnement de la génératrice afin que les caisses, les frigidaires ou les pompes à essences fonctionnent.

Les Valériennois se sont très bien débrouillés. Quelques-uns ont quitté tandis que plusieurs sont restés chez eux. Dès les premières 24 heures, la municipalité dépêchent des bénévoles : membres du club Optimiste ou citoyens vont frapper à la porte de toutes les résidences afin de dresser un portrait de la situation et avertir les gens qu'ils peuvent obtenir de l'aide au bureau municipal. Les pompiers volontaires entreprennent rapidement des inspections de toutes les résidences pour s'assurer que tous les chauffages d'appoint sont en règle afin que personne ne s'asphyxie, se blesse ou bien se brûle. Ils vérifient aussi les entrées d'eau des maisons et aident à les drainer lorsque les gens quittent leur maison.

Au dire du conseil de l'époque, du maire, de tous les gens qui les ont vu à l'œuvre, les pompiers n'ont pas chômé. Comme disait Michel Daviau : « Ces hommes ont donné plus que leur 100% ! » Sylvain Laplante, qui venait à peine

d'être élu chef de la brigade, s'en souvient très bien : « Ce fut tout un apprentissage ! Personne d'entre nous aurait pu prédire ce qu'on allait vivre dans notre communauté. Il a fallu débarrasser les branches qui encombraient les routes, couper les arbres ou dégager des fils qui nuisaient dangereusement. Pendant cette période on a combattu pas moins de 17 incendies allant des feux de cheminées aux feux de génératrices en passant par les incendies déclenchés par une chandelle. Les gens devaient se chauffer et se débrouillaient comme ils le pouvaient. On est venus en aide à des gens pour des cas de brûlures, d'intoxication au monoxyde de carbone, des chutes ou divers malaises. Jean-Paul Gingras et moi étions les seuls à avoir le cours de secouriste.



La une du Courrier de Saint-Hyacinthe.

On a fait continuellement la tournée des rangs pour parer au danger. De plus, on s'occupait du remplissage de toutes les génératrices qui servaient à alimenter les bâtiments de la municipalité. Fallait pas que ça arrête. Un jour que le diésel est venu à manquer, Robert Laplante qui ne pouvait plus transporter de porcs à cause de la situation nous a offert d'utiliser sa réserve. Un autre entrepreneur nous a

PORTRAIT DES GENS DE CHEZ NOUS

aidé : Roger Normandin a sorti son loader pour nous aider à déplacer des choses qui encombraient les routes et il se promenait avec sa génératrice qu'il installait chez des gens une couple d'heures pour aider. Tous les pompiers ont donné leur maximum. Je me rappelle en particulier Denis Bonin qui était là de jour et retournait souvent en tournée le soir; jamais il ne disait non! Guy Lajoie, en plus de ses journées à la caserne, a réparé je ne sais pas combien de génératrices. Les gens de l'armée et les policiers étaient impressionnés par notre débrouillardise. Quand tu vis loin des grands centres, tu développes ton système D ! »

Effectivement, dans une lettre envoyée au conseil municipal, le policier Serge Prévile écrit à propos des employés municipaux, travaux publics, secrétariat, service des incendie et bénévoles qu'ils ont géré la crise avec habileté et enthousiasme précisant du même coup que « certaines municipalités de plus grandes envergures auraient intérêt à venir voir votre organisation de plus près. »

Des gens débrouillards

Après quelques jours de verglas sur les arbres, des citoyens dégagent les fils avec un bâton pour ne pas perdre la ligne du téléphone ou les fils électriques. Si le verglas abîme les arbres devant les résidences, plusieurs devinent aisément que leur sucrerie ou leur terre à bois ne sera pas épargnée. Imaginez alors quelqu'un dont la résidence est dans la forêt... Ce fut le cas pour Daniel Delongchamps qui y vivait, à plus de deux kilomètres non loin du chemin Upton et du 10^e Rang. Cet évènement l'a marqué et il s'en souvient comme si c'était hier : « *Rapidement les arbres sont tombés dans mon chemin. Je déblayais avec ma scie et je sortais le bois à mesure avec mon tracteur. J'ai fait ça pendant deux jours, mais il tombait plus d'arbres et de branches que j'étais capable d'en enlever. J'en venais pas à bout. Je suis allé jusque chez Yves Lalumière pour voir s'il avait le téléphone mais, dès que j'ai été rendu chez-lui, les poteaux électriques se sont mis à tomber dans mon chemin, entraînant plusieurs arbres. J'étais bloqué; je ne pouvais pas retourner chez moi où se trouvaient ma femme et mes deux filles. Sur la 211, à la croisée du 10^e Rang, il y avait un pompier en permanence qui surveillait les fils enterrés pour sauver la ligne téléphonique. Je lui ai demandé de l'aide. Pas loin d'une dizaine de pompiers sont arrivés : ils ont coupé les fils électriques et ont entrepris de nettoyer le chemin. Pendant que les pompiers s'affairaient sans relâche, les arbres continuaient de tomber. Ils coupaient et moi je sortais ça avec mon tracteur pour libérer le travail. C'était vraiment dangereux, et inquiétant ! Je vais t'avouer que de voir des érables de 8 à 10 pouces de diamètre casser, c'est impressionnant! Jamais je n'oublierai le bruit du bois franc qui casse sous le poids de la glace : des coups de canon ! Littéralement! Quand le chemin a été déblayé, je suis allé chercher ma famille et nous avons quitté la maison. Aujourd'hui, après 25 ans, je suis encore impressionné de ce moment qu'on a vécu ! »*

Un paysage de guerre

Ceux qui sortaient de la municipalité et allaient vers Sherbrooke ou Trois-Rivières ont témoigné de la coupure saisissante

dans le paysage. Dès qu'on passait sous le viaduc qui menait vers Bromont, tous les arbres étaient debouts, bien droits, alors que dans la zone sinistrée c'était la désolation la plus totale! Michel Daviau, qui montait à toutes les semaines dans l'hélicoptère de la Sûreté du Québec, le constatait aussi : « *On traversait tout le territoire touché par le verglas, jusqu'à Saint-Jean, et tout était dévasté. Je voyais mon érablière, complètement détruite; il n'y avait plus aucun chemin. C'était comme ça jusqu'à Saint-Jean ! »*



Une image saisissante. (source : Hydro Québec)

Le gouvernement fédéral a mis sur pied un Fonds d'aide aux sinistrés qui permis des activités de nettoyage, d'émondage, de travaux sylvicoles ainsi que des contributions à la rémunération des travailleurs afin que les entreprises puissent reprendre leur pleine production. Le ministère de l'Agriculture du Canada annonça aussi le remboursement de plusieurs frais agricoles pour ceux qui en feraient la demande. Un autre projet permis le ramassage et l'émondage de toutes les branches ramassées sur les terrains privés.

Lorsqu'on parle du verglas, chaque personne se rappelle des moments impressionnants qu'elle a vécus. Même après 25 ans, le souvenir est toujours frais en mémoire. Pour certains, ce sont les coûts rattachés à cette crise qu'ils gardent en mémoire : location de génératrices, diésel, abrasifs, bois, frais de transport pour les génératrices, déglacage des chemins, engagement de personnel, achat de matériel pour le centre d'urgence... Ce sont des dizaines et des dizaines de milliers de dollars mais, ce que ces mêmes gens ne se rappellent pas, c'est que tous les frais ayant trait à la Crise du verglas ont été remboursés à plus de 90%. La MRC des Maskoutains réclama, pour la ville et l'ensemble des municipalités, un montant de 6.8 millions dont plus de 4 millions pour la ville de Saint-Hyacinthe alors que les municipalités demandèrent entre 10 000\$ et 423 000\$, dont 147 733 \$ pour Saint-Valérien.

Vingt-cinq années se sont écoulées depuis cette catastrophe qui marque encore l'imaginaire, mais tous se rappellent l'esprit d'entraide, la solidarité et la générosité des gens qui se sont rendus utiles en coupant du bois, préparant des repas, hébergeant de la famille ou aidant à divers travaux. Les gens ayant des charges de travail obligatoires comme les pompiers, les employés municipaux et les responsables de services ont dépassé bien souvent le cadre de leurs tâches habituelles démontrant la générosité de chacun dans ces situations difficiles.

Pour toutes ces raisons, il ne faut pas oublier !

DATES IMPORTANTES

MARS		AVRIL	
8 MARS	JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME	1 ^{ER} AVRIL	POISSON D'AVRIL
11 MARS	CHANGEMENT D'HEURE	7 AVRIL	VENDREDI SAINT
17 MARS	SAINT-PATRICK	9 AVRIL	PÂQUES
20 MARS	PRINTEMPS	10 AVRIL	LUNDI DE PÂQUES
		22 AVRIL	JOUR DE LA TERRE

PUBLICITÉ



**Le plus important
manufacturier d'équipement
de déneigement au Canada**



1318 Principale
St-Valérien-de-Milton, QC www.tenco.ca



Plus de **60** ans d'expertise

Le choix de la qualité!
Spécialiste en fabrication de cylindres
et en vente de composantes hydrauliques.

T 450 549-2325 | cussonhydraulique.com

**MINI-EXCAVATION
JULES NORMANDIN INC.**

BUREAU **450 549-2841**
CELLULAIRE **450 278-2841**

RBQ : 8102-4788-59 Marteau hydraulique • Réparation de champs d'épuration

SPÉCIALITÉS

MINI-EXCAVATION • CASSAGE DE BÉTON
LAVAGE DE DRAIN DE FONDATION
LAVAGE DE CHAMPS D'ÉPURATION

932, CH MILTON, ST-VALÉRIEN julesnormandin@hotmail.com

**EXCAVATION
Réal
COUTURE INC.**

RBQ # 5680-5591-01

DÉNEIGEMENT – TERRASSEMENT
Sable - Terre - Pierre - Gravier
Installation de fosses septiques • Champs d'épuration

774, Grande Ligne Réal Couture, prop.
Saint-Valérien (Qc) J0H 2B0 Tél.: 450 549-2320 • Cell.: 450 278-2321



**ANNONCEZ
ICI !**

Informez-vous sur les espaces
publicitaires disponibles dans •

Le Valériennois

450.549.2463